

Compte rendu du Colloque International ECOMEDECINES ET SANTE PUBLIQUE des 17 & 8 Octobre 2008 à Namur (Belgique).

Initiée par Paul Lannoye, député européen honoraire, le GRAPPE (Groupe de Réflexion et d'Action Pour une Politique Ecologique) et la Maison de l'Ecologie, cette manifestation fit suite aux Congrès professionnels *Ecomédecines* 2006 et 2007, organisées sous l'égide de la Spas, en faculté de Pharmacie à Paris.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de représenter notre corporation lors de cet événement et vous en propose un court résumé¹.

Après deux jours d'échanges très positifs, je ne peux que me réjouir de la qualité des interventions et surtout des tons résolument optimistes des conférenciers et organisateurs, ainsi que de la grande presse présente. Il est clair que ce troisième colloque se positionne dans la perspective de la nécessaire « médecine intégrée », où médecins et non médecins se respectent et se complètent au service du patient.

Cette fois encore, la naturopathie fut souvent citée comme la discipline de fond, non seulement propre à diffuser au plus grand nombre les clés de la « prévention primaire active » et de l'éducation de santé » mais aussi comme tout à fait partenariale des autres disciplines.

Si le droit français vient de se positionner en faveur de la protection du terme « médecin », il a posé comme non réservé le terme de « médecine » (ayurvédique, chinoise, homéopathique, ...), et ceci va bien dans le sens de ce colloque qui évoque beaucoup plus *les* médecines que *la* médecine.

Nous avons pu apprécier les interventions suivantes :

Paul Lannoye, député européen honoraire et docteur ès sciences, fit le point plus de 10 ans après le vote de la Résolution de mai 1997. Toujours résolument dévoué à notre cause, un homme débordant d'humanisme, d'esprit d'initiative et de compétences.

Thierry Janssen, médecin chirurgien et psychothérapeute, dans le prolongement de ses derniers livres² (à lire ++++), souligna l'importance d'une « médecine du lien », à la fois au cœur de la relation d'aide et de l'interactivité des praticiens.

Christian Léonard³, économiste expert au Centre fédéral d'expertise des soins de santé pour la Belgique et Professeur de politique de la santé à l'Institut Cardjin, développa l'importance des protocoles de validation des médecines non conventionnelles mais dans un cadre différent de celui de l'allopathie ; il insista aussi sur la responsabilisation du patient.

¹ Bien entendu, ce résumé est le reflet de mes propres notes via mon filtre personnel, et comme tel, il ne reflète par parfaitement ni intégralement les exposés des participants.

² <http://www.thierryjanssen.com/index.php/livres.html>

³ <http://www.couleurlivres.be/html/nouveautes/croissance.htm>

Mike Singleton⁴, anthropologue, Professeur émérite à l'Université de Louvain, sous le titre « Ethnomédecines = ethnocide ? » nous invita à réfléchir sur le fait que si, dans les années 70, sont apparus les concepts de *tradipraticiens* et d'*ethnomédecine*, l'OMS et toutes les démarches depuis bientôt 40 ans ont été envisagées au travers du filtre cognitif de la médecine occidentale : de fait, elle *garde le pouvoir* en se mettant elle-même toujours en dehors de toute étude ethnologique globale, et, d'autre part, évite de considérer la *médecine traditionnelle occidentale* (naturopathie !) à part entière.

Philippe Andrienne, président de la Fédération Européenne d'Herboristerie, évoqua le phénomène de *mode* qui, trop souvent, monte en épingle telle ou telle plante. Il développa plus à fond les intérêts du jus de bouleau et de l'extrait de curcuma.

Dominique Freud, médecin acupuncteur, phytothérapeute et nutritionniste, traita des troubles du sommeil en MTC. Il ne négligea pas l'approche hygiéniste.

Pierre Cornillot, Professeur de médecine ayant initié les études des médecines non conventionnelles à Bobigny (Paris XIII) dès 1982, nous réjouit avec son humour et sa pertinence habituels, en traitant du sujet « La santé de l'environnement fait-elle partie de la politique de la santé ? ». Sa réponse est claire, non, et c'est dommage, sachant que les pollutions sont décuplées et en croissance exponentielle peu ou pas (?) contrôlable aujourd'hui. Les xénobiotiques sont partout (air, eau, terre, aliments, sang du cordon ombilical des nouveaux nés !), sans parler des nuisances électromagnétiques que l'on commence à peine à soupçonner...

Pour ma part, j'ai eu le plaisir d'exposer « **La naturopathie comme partenaire indispensable de la médecine intégrée** », et je me permets de copier ici le résumé⁵ de mon intervention.

⁴ <http://apad.revues.org/personne.html?type=auteur&id=337>

⁵ La médecine allopathique, fille et partenaire incontestée des sciences modernes, réalise des prodiges et sauve des vies chaque jour. Si les progrès technologiques sont incontestables, tant au plan des outils diagnostiques qu'à celui des solutions thérapeutiques chirurgicales ou médicamenteuses proposées, nous assistons hélas, en parallèle, au développement de la maladie de la médecine : croissance fulgurante des maladies dites de civilisation ou de société, flambée des maladies iatrogènes et nosocomiales, et dramatique faillite du système de remboursement (la Sécurité Sociale en France). La médecine devenue malade, il devient incontournable de chercher des solutions nouvelles et satisfaisantes.

Il semble urgent de sortir du conflit stérile *allopathie versus naturopathie*, et seule une approche intégrée en santé pourra prétendre à une solution positive où chaque partenaire se positionne en une *complémentarité dynamique au service de la santé publique*.

La plus grande difficulté à laquelle nous nous heurtons n'est pas tant de valider les méthodes naturelles de santé telles que la naturopathie, mais d'ouvrir les consciences à *un autre possible* en matière de santé et de médecine. En d'autres termes, l'essentiel est, dans un premier temps, d'accepter de dialoguer avec l'autre, de l'écouter, de le respecter dans ses différences sans s'en sentir pour autant menacé ou déstabilisé. La médecine intégrée est différente puisqu'elle ne suppose pas, pour l'allopathe, de rejeter a priori telle ou telle discipline (déli, jugement péjoratif, peur) ou de la phagocyter (récupération), mais de l'entendre clairement dans sa spécificité, pour envisager ensuite une démarche authentiquement partenariale. Au-delà des bénéfices personnels, il s'agit de considérer les bénéfices pour la population et pour le système social dans son ensemble.

Voici la définition fédérale française de notre profession : « *La Naturopathie, fondée sur le principe de l'énergie vitale de l'organisme, rassemble les pratiques issues de la tradition occidentale et repose sur*

Roger Flammetti, ostéopathe, développa sa spécialité, l'approche somato émotionnelle. Ses ouvrages⁶ ouvrent à des investigations étonnantes, mettant en relation les vertèbres et les conflits psycho émotionnels spécifiques ... Une piste à suivre de près pour nous et pour tous les praticiens qui ne dissocient pas le corps et le psychisme !

Jean Pierre Willem, président de la FLMNE, et grand baroudeur des médecines douces de par le monde, parla de l'intérêt des huiles essentielles dans les viroses. Belle alternative en effet, à la fois pour soutenir le terrain des malades et pour éviter les traitements inutiles (antibiotiques) ou lourds (interféron).

Martine Goyens, pharmacienne, évoqua son expérience en matière d'élixirs floraux. Loin de l'effet placebo (résultats positifs sur les jeunes enfants, les animaux et même les plantes) les fleurs de Bach appartiennent bel et bien aux médecines énergétiques, quantiques, vibratoires.

Bernard Herzog nous proposa ensuite un grand moment d'émotion, car si son corps souffre aujourd'hui (d'une neuropathie sévère), son cœur et son intellect sont en parfait état, toujours capables de pester contre les échecs, l'orgueil et les dérives de la médecine

les 10 agents naturels de santé. Elle vise à préserver et optimiser la santé globale de l'individu, sa qualité de vie, ainsi qu'à permettre à l'organisme de s'auto régénérer par des moyens naturels ».

Le praticien naturopathe n'usurpe en rien les fonctions ou les titres du médecin allopathe, ne posant pas de diagnostic et n'instaurant pas de traitement symptomatique de maladie. Il n'ingère jamais non plus dans un traitement éventuel en cours. Le naturopathe est et doit demeurer un éducateur de santé, un généraliste de la santé au même titre que l'allopathe est de plein droit un intervenant et un généraliste de la maladie. Le champ de la prévention primaire, telle que définie par l'OMS est et doit demeurer son terrain d'action privilégié. Parfaitement complémentaire des médecins et des autres professionnels de santé, il agit avant tout en amont de la maladie, ainsi que par ses conseils permettant d'accompagner la plupart des troubles fonctionnels ou chroniques et de favoriser alors la régénérescence, l'auto guérison du patient.

Si la naturopathie est une médecine de bon sens, elle doit toutefois être pratiquée par des professionnels très correctement formés. Ces professionnels existent, dans le monde entier, chaque fois que des instituts privés, encadrés par des associations, fédérations ou syndicats, dispensent de solides formations.

Des modèles de médecine intégrée fort intéressants ont été proposés au Canada, en Australie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Chine.

Si l'O.M.S., les directives européennes et les récentes orientations gouvernementales cautionnent l'importance de la prévention et des soins de santé primaires, et si une majorité de nations européennes font office de modèles d'intégration de la naturopathie, on comprend mal pourquoi les responsables français de la Santé Publique ignorent l'existence des naturopathes ou réfutent leur intégration.

Le partenariat allopathe / naturopathie semble *in fine* un parfait exemple où *l'Approche Intégrée en Santé* peut s'appliquer favorablement : l'action composite de la naturopathie et de l'allopathe s'avérant possible et souhaitable : Ni médecin, ni guérisseur, ni paramédical, le praticien de santé naturopathe est alors indispensable pour entretenir et soutenir les forces vives de la personne (parties ou fonctions saines), alors que la médecine classique (allopathe) pallie, compense ou normalise les activités organiques défaillantes (parties ou fonctions malades), ceci dans un effort commun pour une qualité de vie, un retour plus rapide au bien-être ou pour la survie du patient dans des conditions optimales. Evoquer la « santé durable » devra clairement engager tous les partenaires de la santé publique en ce sens. D.K.

⁶ <http://www.fiammetti.com/livre.php>

institutionnelle. Ancien Professeur à la faculté de Nantes et spécialiste en biophysique, ses livres⁷ sont à lire ou relire, vraiment.

Michel Van Wassenhoven⁸, docteur en médecine et président du Comité européen de défense de l'homéopathie, clarifia parfaitement la validité thérapeutique de cette médecine, et souligna le combat difficile contre les médias et les pressions économiques des grands laboratoires allopathiques.

Martine Gardénal, également médecin homéopathe et présidente de la Société des Médecins Homéopathes Spécialistes ainsi que de la Confédération Européenne pour la préservation de la santé (CEPS) alla dans le même sens, pouvant témoigner de plus dans sa vie personnelle⁹ des attaques du système en place.

Michèle Gilkinet, ancienne députée au Parlement fédéral et présidente du Grappe¹⁰, fit le point sur la situation en Belgique depuis la loi cadre votée (en faveur des médecines non conventionnelles en Belgique), mais en attente de décret d'application.

Maître Isabelle Robard, notre juriste avocate et spécialiste en droit internationale de la santé, fut probablement parmi les intervenants plus applaudis, et à très juste titre ! Elle fit un point précis sur la situation Belge et européenne, insistant sur l'importance d'une stratégie parfaitement coordonnée, spécifique à chaque état. C'est grâce à son intervention qu'a pu être rédigé un texte important pour conclure ce colloque, et que je vous livre ci-après. Il sera suivi d'une pétition (plus spécifique à la Belgique).
Daniel Kieffer.

Déclaration commune adoptée en conclusion du colloque Ecomédecines et santé publique organisé les 17 et 18 octobre 2008 à Namur, par le GRAPPE et la Maison de l'Ecologie

A. Un regard lucide sur la politique de santé mise en oeuvre dans nos Etats européens et plus particulièrement en Belgique nous conduit à constater que les coûts de cette politique sont en croissance constante et que l'état de santé de la population ne suit pas la même tendance : même si l'espérance de vie augmente, l'état de santé général se dégrade.

B. Notre société est confrontée à :

- une irrésistible ascension des maladies chroniques (allergies, asthme, diabète, maladies auto-immunes, maladies neuro-dégénératives ...)
- une augmentation explosive des cancers, toutes tranches d'âge confondues ;(le cancer de l'enfant croît de 1% par an, le cancer de l'adolescent croît de 1,5% par an).
- Une augmentation régulière des troubles psychiques (selon l'OMS, 10 à 20 % des enfants sont touchés dans les pays développés).

⁷ <http://b.herzog.free.fr>

⁸ <http://www.unconventional-medicine.com/wwfun.htm>

⁹ <http://www.votre-sante.net/publications/gardenalresiste.html> & http://comm.sante.lesverts.fr/article.php3?id_article=57

- Une expansion importante des maladies iatrogènes et nosocomiales. Répondre à ces problèmes par une médicalisation croissante de notre vie, la recherche effrénée de nouveaux médicaments et l'amélioration des techniques médicales est une politique que nous considérons comme erronée et inefficace.

C. Comme le définit l'OMS, la santé est un état de bien être total physique, social et mental de la personne. Elle n'est pas la simple absence de maladie ou d'infirmité. Nous sommes donc convaincus qu'une politique de santé réellement efficace doit s'articuler sur la hiérarchie suivante :

1. une politique de prévention volontariste visant à

- réduire fortement sinon à supprimer les facteurs pathogènes que sont les diverses pollutions (en ce compris la pollution médicamenteuse) et la mauvaise qualité du milieu de vie ;

- recréer du lien social et des conditions de vie et de travail convenables pour tous.

2. une éducation à la santé favorisant une alimentation saine et permettant la prise de conscience des bienfaits de certaines pratiques ainsi que la nocivité d'autres. En cas de trouble de santé, cette éducation prépare en outre à une participation active au processus de guérison. Le patient-acteur remplace le patient-consommateur.

3. une intégration pleine et entière des médecines écologiques dans le système de santé, sachant qu'elles présentent le grand atout de ne pas nuire et ont comme principal objectif de restaurer les capacités de défense et de récupération de l'organisme.

D. Nous sommes contraints de constater à ce jour que plus de 10 ans après le vote d'une résolution adoptée par le parlement européen (résolution A4 -0075 du 29 mai 1997) appelant la Commission européenne à lancer un processus de reconnaissance des médecines non conventionnelles, rien n'a été initié en ce sens ; de la même manière, la loi belge (loi du 29 avril 1999 relative aux pratiques non conventionnelles) organisant la reconnaissance de quatre médecines non conventionnelles (homéopathie, ostéopathie, acupuncture et chiropraxie) n'est toujours pas d'application.

Par ailleurs, le succès de ces approches thérapeutiques et plus globalement des

écomédecines ne fait que croître auprès des patients, malgré leur non prise en compte par la sécurité sociale, même si certaines mutuelles pratiquent un remboursement partiel.

En conclusion

1 . Nous demandons qu'une réévaluation du concept d'efficacité thérapeutique soit initiée dans une perspective holistique et que les connaissances et les pratiques de santé héritées des différentes traditions soient prises en considération sans préjugé, comme le recommande d'ailleurs l'OMS depuis 2005.

2. Nous demandons à toutes les associations de patients et aux unions professionnelles des disciplines non conventionnelles de soutenir le projet d'une coopération européenne, comme prévu à l'article 8B du projet de traité de

Lisbonne (lequel permet à 1 million de citoyens européens de demander à la Commission de légiférer dans un domaine de compétence européenne). Cette pétition demandera la reconnaissance légale des disciplines médicales non conventionnelles. L'hétérogénéité en matière de statut et de reconnaissance des disciplines médicales non conventionnelles est en effet une entrave à la libre circulation et à la liberté d'établissement des praticiens ainsi qu'un déni du droit des patients à choisir la thérapie qui leur convient.

3. Nous lançons un appel au gouvernement belge et aux parlementaires fédéraux pour qu'ils aboutissent à la reconnaissance des pratiques non-conventionnelles (en particulier celles reprises dans la résolution A4-0075-du 29 mai 1997 du parlement européen), soit à partir de la loi « Colla » de 1999 soit au sein de l'AR 78, relatif à l'exercice de l'Art de guérir.

4. Nous demandons aux responsables politiques de revoir la politique de santé selon la hiérarchie et les principes évoqués ci-dessus et de veiller à ce que les intérêts des secteurs économiques, et plus particulièrement ceux de l'industrie médico-pharmaceutique, soient subordonnés à l'objectif de santé des citoyens.

5. Nous réclamons pour chaque citoyen le droit de choisir librement la thérapeutique qui lui convient. Le droit au libre choix du dispensateur de soins est consacré par la loi du 22 août 2002 sur les droits du patient. Ce droit est une application spécifique du droit à l'autodétermination et revêt une importance cruciale sur le plan de la confiance du patient à l'égard du praticien professionnel. Il doit être élargi.

6. Nous réclamons la liberté pour le médecin de choisir la thérapie qui lui paraît la plus efficace pour soigner de manière personnalisée chaque patient pour autant que cette thérapie, correctement appliquée, soit reconnue comme non toxique et que le patient ait marqué son accord explicite conformément à la loi sur les droits du patient.

7. Nous réclamons l'accessibilité à toutes les souches homéopathiques (pour la fabrication des médicaments homéopathiques) pour répondre aux nécessités de tous les traitements.

8. Nous interpellons enfin les responsables universitaires et les autorités médicales pour qu'un enseignement des médecines écologiques soit organisé dans le cursus universitaire des formations liées à la santé.
